

# Formation en enseignement primaire **BSEP 2**

# Stage en co-responsabilité de 2 semaines

## Document d'accompagnement

# année scolaire 2025 / 2026

diversité groupe autonomie enseignement gestion de classe équipe culture scientifique langue organisation scolaire EAT2 complexité harmons action engagement éthique didactiques recherches élèves savoir-faire pensée savoirs interculturelles différenciation technologies temps de terrain : apprentissage adulte entretiens tripartites BSEP ED1 expériences parents méthodologies établissement réciprocité finalités analyse innovation FEP métier stages en responsabilité développement professionnel compétences stage filé

futurs enseignants valeurs ED1 DM ED2 terrain identité professionnelle FT UFI EAT1 éducation formation 50h développement accompagnement apprentissages

pratique réflexive profession enseignante dynamique observation intégration régulation intervention alternance relation mission primaires projets évaluation CCEP vécu

travail intégration collaboration concevoir émotions sciences personne affects disciplines régulation clinique Genève contextes

**conception graphique  
et réalisation : Cristian Bota,  
Géry Marcoux & Yann Volpé**

# contacts

---

## Coordination académique des stages en responsabilité

**Mme Valérie Lussi Borer**  
Professeure associée  
Uni Mail, bureau 6360

**M. Yann Volpé**  
Chargé d'enseignement  
Uni Mail, bureau 6358

## Coordination académique du stage en co-responsabilité de 2 semaines

**M. Géry Marcoux**  
Chargé d'enseignement  
Uni Mail, bureau 4361

### Email

Pour contacter la coordination des stages en responsabilité, veuillez utiliser l'adresse générique : [stagesCCEP@unige.ch](mailto:stagesCCEP@unige.ch)

## Page web du stage en co-responsabilité de 2 semaines

Cette page met à disposition des informations sur le stage et permet également un accès protégé aux instruments d'évaluation formative et certificative; les identifiants sont transmis dans les emails d'attribution de stage.

<https://www.unige.ch/fapse/bsep/stage-en-co-responsabilite-bsep2/>

## Bureau d'organisation des stages

**M. Cristian Bota**  
PhD, Responsable organisation et gestion  
Uni Mail, bureau 3199

Voir e-mail et numéro de téléphone ci-dessous

**Mme Camille Barro**  
Secrétariat des stages en responsabilité  
Uni Mail, bureau 3193

Voir e-mail et numéro de téléphone ci-dessous

## Page web du bureau

Page de référence du bureau d'organisation des temps de terrain et des stages.  
Vous pouvez y consulter et télécharger différents documents utiles.

<https://www.unige.ch/iufe/formations/primaire/stages>

## Pour toutes les questions concernant la formation sur le terrain

Un seul e-mail et un seul numéro de téléphone pour tous les renseignements.  
Votre appel ou message sera transféré à la personne en mesure de vous répondre.

E-mail : [terrainfep@unige.ch](mailto:terrainfep@unige.ch)  
Téléphone : 022 379 82 39

# formateurs.trices

## universitaires

**M. Claude Bonzon**  
Chargé d'enseignement  
Pavillon Mail, bureau 228  
[Claude.Bonzon@unige.ch](mailto:Claude.Bonzon@unige.ch)

**M. Géry Marcoux**  
Chargé d'enseignement et  
coordinateur du stage  
Uni Mail, bureau 4361  
[Gery.Marcoux@unige.ch](mailto:Gery.Marcoux@unige.ch)

**Mme Carole Veuthey**  
Chargée d'enseignement  
Uni Mail, bureau 3374  
[Carole.Veuthey@unige.ch](mailto:Carole.Veuthey@unige.ch)

**Mme Valérie Vincent**  
Chargée d'enseignement  
Uni Mail, bureau 3370  
[Valerie.Vincent@unige.ch](mailto:Valerie.Vincent@unige.ch)

**M. Yann Vuillet**  
Chargée d'enseignement  
Pavillon Mail  
[Yann.Vuillet@unige.ch](mailto:Yann.Vuillet@unige.ch)

**M. Yann Volpé**  
Chargé d'enseignement  
Uni Mail, bureau 6358  
[Yann.Volpe@unige.ch](mailto:Yann.Volpe@unige.ch)

## de terrain

**Mme Mélanie Conterio**  
Enseignante titulaire de classe  
Ecole de Cressy 3-4P  
[melanie.conterio@edu.ge.ch](mailto:melanie.conterio@edu.ge.ch)

**Mme Gaëlle Gros Galetto**  
Enseignante titulaire de classe  
Ecole Bois-des-Arts, 4P  
[gaelle.gros@edu.ge.ch](mailto:gaelle.gros@edu.ge.ch)

**Mme Anne Maillefer**  
Enseignante titulaire de classe  
Ecole des Racettes, 1-2P  
[anne.maillefer@edu.ge.ch](mailto:anne.maillefer@edu.ge.ch)

**Mme Eve Martina Carrard**  
Enseignante titulaire de classe  
et ECSP – Ecole de Perly  
[eve.martina-carrard@edu.ge.ch](mailto:eve.martina-carrard@edu.ge.ch)

**M. Christophe Mino-Matot**  
Enseignant titulaire de classe  
Ecole des Ouches, 3-4P  
[christophe.mino-matot@edu.ge.ch](mailto:christophe.mino-matot@edu.ge.ch)

**Mme Guenevere Paychere**  
Enseignante titulaire de classe  
Ecole du Mail , 5P  
[Guenevere.paychere@edu.ge.ch](mailto:Guenevere.paychere@edu.ge.ch)

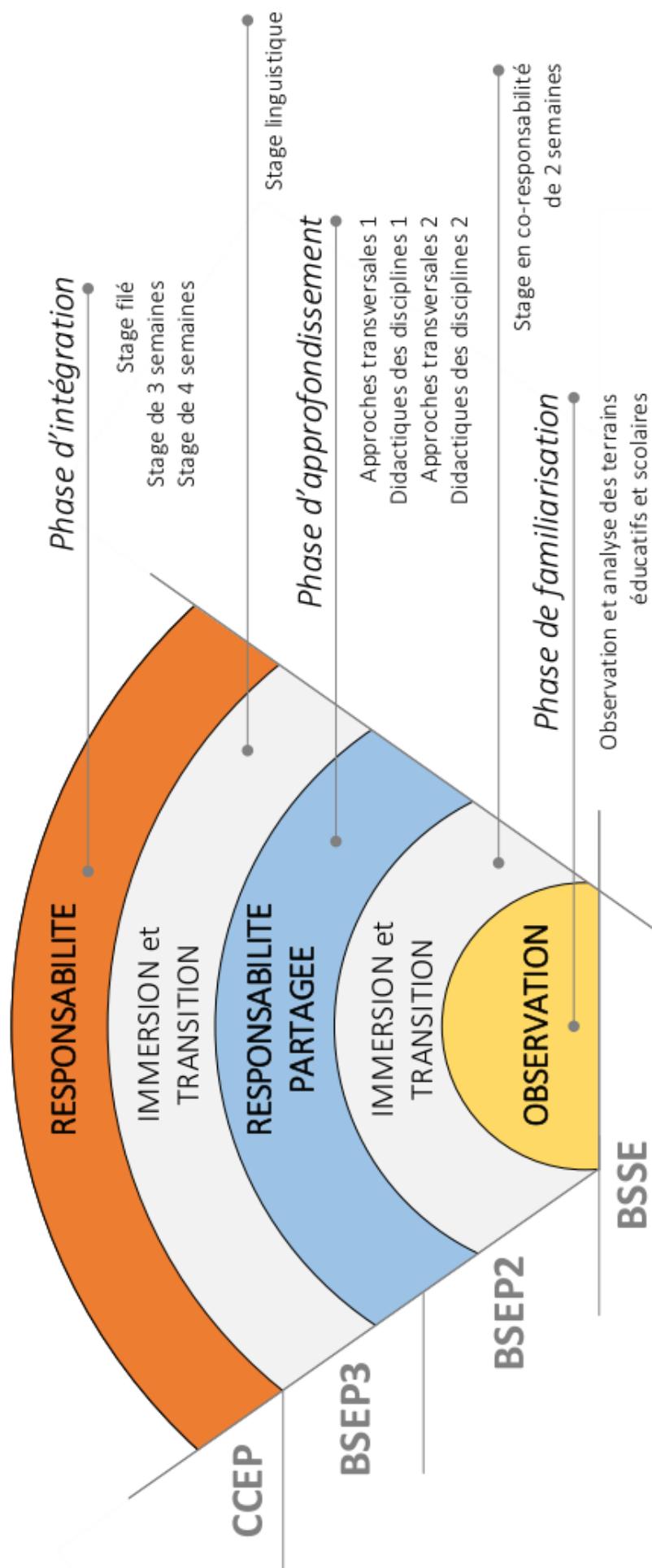
# table des matières

3	<b>contacts</b>	4	<b>FU &amp; FT</b>
<b>présentation générale des stages en responsabilité</b>			
7			
<u><a href="#">vue d'ensemble des dix stages de la fep</a></u>			
8			
<u><a href="#">cinq stages en responsabilité complète</a></u>			
10			
<u><a href="#">dispositif</a></u>	<u><a href="#">orientation générale</a></u>	17	
<u><a href="#">rôles</a></u>		18	
<u><a href="#">charges</a></u>	<u><a href="#">objectifs spécifiques et déroulement du stage</a></u>	19	
11			
<u><a href="#">présence sur le terrain</a></u>	<u><a href="#">objectifs et déroulement du séminaire</a></u>	20	
12			
<u><a href="#">absences</a></u>	consignes pour le stage	21	
13			
<u><a href="#">ePortfolio FEP</a></u>	<u><a href="#">avant... (préparation)</a></u>	22	
14			
	<u><a href="#">pendant... (co-responsabilité)</a></u>	23	
15			
	<u><a href="#">après... (évaluation et critères)</a></u>		
26	<b>calendrier des séances, du sas et des ateliers</b>		
<b>documents utiles</b>			
	<u><a href="#">compétences</a></u>	30	
	<u><a href="#">contrat-type de FT</a></u>	32	
	<u><a href="#">règlement interne des stages</a></u>	34	

# présentation générale des stages en responsabilité

# vue d'ensemble

La formation se déroule en trois grandes phases : *familiarisation, approfondissement, intégration* qui sont reliées entre elles par des moments d'*immersion et de transition*. Ces différentes phases peuvent être représentées schématiquement par un modèle « en pelures d'ognon », dans lequel chaque nouvelle couche enveloppe et contient les couches précédentes, allant de la familiarisation avec le terrain scolaire vers l'approfondissement et finalement l'intégration des multiples compétences constitutives de la profession enseignante.



Dans cette brochure, nous utiliserons les **acronymes** suivants:

**Stagiaire** = STA

**Formateur-trice de terrain** = FT

**Formateur-trice universitaire** = FU

### complémentarité

Tous les stages permettent l'exercice répété de la pratique enseignante grâce à quatre objectifs généraux. Par ailleurs, chacun des stages vise ses propres objectifs spécifiques. De stage en stage les STA intègrent progressivement la complexité de la profession.

### finalité

Les stages en responsabilité poursuivent tous une *finalité commune* : approfondir et intégrer ses connaissances en situation et mobiliser ces connaissances dans des actions pertinentes, dans l'articulation des dimensions didactiques et transversales.

Quatre *objectifs généraux* sous-tendent à la fois l'évaluation formative et l'évaluation certificative des stages :

- ♦ la gestion de la classe et l'organisation de la vie quotidienne (conduite de la classe, gestion de l'autorité),
- ♦ la mise en œuvre de l'enseignement dans la classe (conception de l'enseignement, conduite de l'enseignement),
- ♦ le développement des relations avec l'ensemble des partenaires (avec les élèves et le groupe-classe, avec le FT et les autres partenaires),
- ♦ l'implication, les attitudes personnelles et le sens de la responsabilité (implication, attitudes personnelles).

### adaptabilité initiatives

### objectifs généraux

#### nota bene

L'ensemble des objectifs (généraux et spécifiques – présentés plus loin dans la brochure) est repris dans les instruments formatifs et certificatifs à disposition des STA, des FT et des FU. Tous les objectifs retenus se déclinent en critères observables en vue de faciliter leur évaluation formative et/ou certificative.

# bsep 2

## objectifs spécifiques

### stage en co-responsabilité de 2 semaines

Ce premier stage de deux semaines permet aux STA d'expérimenter la pratique de classe, dès le début du deuxième cycle de leur formation : à cette occasion, ils/elles découvrent et prennent en charge toute la complexité du métier en endossant un statut de co-responsabilité. Cette toute première expérience de pratique enseignante en co-responsabilité et son dispositif d'accompagnement sensibilisent et ouvrent les STA à la complexité du métier, suscitant des questions auxquelles les modules, stages et séminaires de la formation permettront de répondre.

Ce stage linguistique permet de développer des compétences personnelles en langues étrangères, ainsi que de vivre une première expérience d'intégration des savoirs didactiques, linguistiques, pédagogiques et interculturels abordés lors de l'année de BSEP2. Ce stage offre également une opportunité de s'ouvrir aux particularités d'un système scolaire différent, ainsi qu'à la culture d'une région alémanique d'accueil. En outre, il permet de multiplier les opportunités de responsabilité dans une classe, offrant une occasion supplémentaire d'exercer les compétences d'adaptabilité et d'initiatives voulues par les stages en responsabilité.

# ccep

### stage filé

Ce stage est centré sur l'enseignement des disciplines dans leur continuité ainsi que l'observation et l'analyse de la progression des élèves face à deux disciplines scolaires.

Sa répartition sur plusieurs semaines implique une collaboration étroite entre stagiaire et FT, à l'image –toutes proportions gardées– du travail entre deux duettistes titulaires.

L'accent sur l'enseignement-apprentissage des savoirs met en avant la composante didactique du travail de l'enseignant qui s'interroge sur les savoirs à enseigner et leur transposition. Le stagiaire s'interroge par ailleurs sur l'appropriation des savoirs par les élèves, notamment au travers de processus d'évaluation formative et certificative et de la régulation des apprentissages.

Ce stage se centre sur l'organisation et la planification du travail des élèves en référence aux savoirs visés dans la classe ou – plus largement – dans l'école ou l'établissement.

Son foyer d'attention concerne les liens étroits qui existent entre élèves, savoirs et enseignant. Quel « découpage » et guidage par le maître, quelle dévolution et quel sens pour le travail demandé aux élèves ?

Par ailleurs, ce stage est, pour le/la STA, l'occasion d'expérimenter seul-e et sur une durée relativement longue le « poids » de la gestion de l'enseignement à temps plein et des apprentissages des élèves d'une classe.

### stage de 4 semaines

Ce stage est le plus long et le dernier du parcours de formation. Il est centré sur la conduite de la vie de la classe et des apprentissages en continu, sur les plans organisationnel, didactique et relationnel.

Lors de ce stage, il est attendu du/de la STA—en fin de formation— qu'il/elle investisse l'ensemble des domaines d'activité de la profession enseignante. Cela lui permet de s'approcher autant que possible de la pratique qui l'attendra dès son entrée en fonction.

# bsep 3

### stage linguistique

### stage de 3 semaines

# dispositif

Tous les stages s'inscrivent dans un contrat de partenariat étroit entre **terrain scolaire** et **université**, centré autour du/de la STA et qui se manifeste de multiples manières:

- ♦ des journées de coformation FT-FU – à l'exception du stage en co-responsabilité;
- ♦ des rencontres tripartites collectives ou individuelles (FT, STA, FU) ayant comme but premier l'accompagnement de l'ETU dans la construction de ses compétences et, en deuxième lieu, l'évaluation de ses apprentissages;
- ♦ la participation des FT à des séminaires et événements (conférences, tables rondes, etc.) liés aux stages;
- ♦ la disponibilité des FT et des FU tout au long des stages pour toute question ou inquiétude voire, dans certains cas, pour se rendre sur le terrain à la demande conjointe des ETU et des FT.

## deux espaces de formation articulés

Cette articulation forte permet de lier apprentissages en contexte universitaire et apprentissage par la pratique pour faire émerger progressivement des compétences intégrées.

## déroulement en trois étapes

### 2. pratique

La pratique professionnelle durant le stage est le temps privilégié pour tenir la classe selon une progression liées aux objectifs du stage et au contexte de classe. Les co-formations, pendant lesquelles le/la STA est responsable de la classe en solo, permettent à ce titre de favoriser la prise de conscience du sentiment de responsabilité professionnelle.

La pratique n'est cependant jamais détachée de la réflexion. Elle est le lieu par excellence pour le recueil de traces des apprentissages professionnels réalisés.

Pour tous les stages, 3 heures minimum par semaine doivent être consacrées aux échanges entre FT et STA. Des entretiens de discussion et de régulation sont effectués régulièrement et au moins une réunion formelle par semaine doit être organisée. A cela s'ajoutent des temps de rencontre tripartite avec les FU de manière à spécifier les objectifs de stage, à évaluer formativement la progression des STA ainsi qu'en formaliser les régulations pour la suite des stages.

### 1. anticipation

Cette première étape d'anticipation est une étape d'explication d'informations cruciales pour le bon déroulement du stage. Cela permet, aux FT, d'expliciter le contexte de classe et d'école, ainsi que leurs attentes. Pour les STA, il s'agit d'un moment important pour se projeter dans ce nouveau contexte professionnel, tout comme d'identifier clairement les compétences à renforcer et développer et de les communiquer à leur FT. La tripartite de lancement ainsi que la feuille de route permet d'offrir un espace de transition entre le travail réalisé en séminaire et la pratique de classe.

### 3. bilan

Après la fin du stage, une réunion tripartite certificative réunit STA, FT et FU qui a pour objectif de réaliser un bilan du stage écoulé, tant sur le plan des apprentissages réalisés par les STA que, de manière prospective, sur les régulations en vue des prochains stages et/ou de l'activité professionnelle à venir.

A partir de l'analyse de pratique réalisée par les STA et des échanges instaurés entre les trois partenaires, les FT et les FU évaluent le stage certificativement à l'aide des documents de référence du stage.

# rôles

Afin de donner réalité à la complémentarité attendue entre les partenaires des stages en responsabilité, il est important que ceux-ci s'impliquent conjointement dans le dispositif des stages. Tout en remplissant des rôles différents, ils s'engagent selon les rôles et les charges décrits ci-après.

## attentes et engagements

### stagiaire

Le/La STA respecte le dispositif du stage défini dans le contrat pédagogique, détaillé dans la « feuille de route » et la présente brochure. Il/Elle :

- ♦ assume seul-e la responsabilité de la classe (le plus rapidement et le plus longtemps possible),
- ♦ s'adapte au contexte de la classe et de l'école,
- ♦ négocie le contenu de son enseignement et les moments de ses interventions,
- ♦ contribue à la dimension formative de son stage et s'implique dans une relation pédagogique avec son FT,
- ♦ régule son enseignement en fonction des remarques des FT et FU,
- ♦ analyse ses actions,
- ♦ poursuit une démarche soutenue d'intégration des savoirs divers dont il/elle dispose (concepts, prescriptions, etc.),
- ♦ le cas échéant, en concertation avec son/sa FT, il/elle fait appel au/à la FU en dehors des temps réservés à cet effet,
- ♦ est lié aux règles d'éthique définies par l'Etat de Genève, le DIP, la DGEO et par l'IUFE/CCEP et au document « Cahier des charges de l'enseignant titulaire » (voir site web de l'IUFE).

*Le/La STA profite de chaque occasion pour se questionner sur la profession enseignante. A la lumière des contextes divers qu'il/elle expérimente, il/elle développe « son style » d'enseignement dans le genre professionnel.*

### formateur-trice de terrain

Le/La FT met le/la STA en situation de tenir la classe en responsabilité et d'atteindre les objectifs définis dans le contrat pédagogique. Il/Elle :

- ♦ fournit au/à la STA matériel, moyens d'enseignement et documents nécessaires,
- ♦ présente le milieu institutionnel d'accueil et la vie de classe (horaire, équipe, élèves, règles de sécurité, etc.),
- ♦ « passe la main » le plus rapidement possible,
- ♦ incite et aide le/la STA à expliciter ses choix didactiques et pédagogiques, ses objectifs et les moyens qu'il se donne pour les atteindre,
- ♦ aide le/la STA à ajuster ses interventions,
- ♦ assume une fonction de formation et d'évaluation en partenariat avec le/la FU auquel il/elle peut faire appel à n'importe quel moment,
- ♦ consigne par écrit ses observations en vue d'un dialogue formatif et de l'évaluation écrite certificative,
- ♦ évalue le/la STA selon les critères définis dans les contrats pédagogiques et les instruments fournis pour chaque stage,
- ♦ participe aux réunions tripartites formative et certificative,
- ♦ participe à la journée de coformation organisée dans le cadre de chaque stage du CCEP.

*Le/La FT est le partenaire privilégié du stagiaire. Il ouvre un espace de réflexion et de discussion avec lui. Il l'accompagne et l'outille dans son questionnement et son cheminement professionnel.*

### formateur-trice universitaire

Le/La FU assume les engagements de la SSED et de l'IUFE, spécifiés dans le contrat de partenariat. Il/Elle est garant-e de la formation du/de la STA sur le terrain, en partenariat avec le/la FT.

Il/Elle :

- ♦ se met à la disposition du/de la STA et de son/sa FT,
- ♦ présente et clarifie les instruments d'évaluation à l'usage du/de la STA et du/de la FT,
- ♦ soutient le processus d'évaluation formative du/de la STA,
- ♦ procède à la certification du stage en collaboration avec le/la FT,
- ♦ repère les problématiques soulevées par le stage en cours et assure le lien avec les séminaires d'analyse et de régulation de la pratique,
- ♦ se rend sur le terrain, à la demande conjointe (en principe) des partenaires pour une tripartite supplémentaire, voire une observation en classe,
- ♦ le cas échéant, assure le lien entre le duo STA-FT et le/la FU responsable de SARP, voire la coordination des stages,

*Le/La FU est un « ami critique ». Il/Elle accompagne le duo STA-FT dans les découvertes, questions, ou difficultés rencontrées. Il/Elle contribue au processus d'intégration en cours, en questionnant ce qu'il/elle observe.*

# charges

## nour mémoire...

Cette page de la brochure résulte de la consultation faite en juin 2016 avec une cinquantaine de formatrices et formateurs de terrain et universitaires. Nous remercions encore les personnes présentes pour leurs réflexions et leur engagement envers les stagiaires en année de CCEP.

### stagiaire

- ◆ participe à toutes les réunions tripartites définies pour chaque stage (préparatoire, formative et certificative),
- ◆ Effectue, en lien avec les séminaires, un « état des lieux » écrit de ses préoccupations (les situations diverses que le/la STA pense qu'il aura à assumer, avec ses atouts et ses limites à ce stade de son développement professionnel) avant chaque nouveau stage afin de les communiquer à ses FT et FU lors de la tripartite de lancement,
- ◆ remet sa feuille de route au/à la FU dans les délais impartis,
- ◆ lors des tripartites, prend appui sur les traces de son enseignement (anticipation, préparation, ajustement, interventions diverses auprès des élèves, notes réflexives personnelles et interactives, etc.) et les met à disposition de ses formateurs-trices,
- ◆ rassemble et organise les traces de ses enseignements ainsi que de ses apprentissages professionnels (conseils, feedbacks, rapports de stages, comptes-rendus de discussions bi- ou tripartites, notes réflexives personnelles et interactives, textes et notes prises en séminaire, etc.).

La présence du/de la STA à la tripartite préparatoire reste obligatoire même en l'absence éventuelle de son/sa FT.

### formateur-trice de terrain

- ◆ participe à toutes les réunions tripartites des stages (préparatoire, formative et certificative),
- ◆ grâce à la feuille de route, il/elle prend connaissance du projet de formation de l'ETU et oriente une partie de son accompagnement en fonction des préoccupations discutées,
- ◆ participe à la journée de coformation organisée dans le cadre de chaque stage du CCEP (sauf cas d'impossibilité majeure),
- ◆ consigne ses observations par écrit en vue des échanges formatifs ayant lieu durant le stage et de la tripartite certificative (réécriture du rapport),
- ◆ complète le volet d'évaluation qui le concerne (appréciations et commentaires) avant la tripartite certificative et en communique le contenu à son/sa STA,
- ◆ le cas échéant, n'hésite pas à faire appel au/à la FU qui peut si nécessaire activer le réseau des formateurs-trices ayant encadré le/la STA à ce jour.

### formateur-trice universitaire

- ◆ participe à toutes les réunions tripartites définies pour chaque stage (préparatoire, formative et certificative),
- ◆ lors des tripartites de lancement, assure un temps de préparation avec les STA dont il/elle est responsable et les FT concerné-es,
- ◆ lors des tripartites formatives, consulte les traces d'enseignement produites par le/la STA selon les exigences consignées dans la brochure des stages,
- ◆ participe à la journée de coformation (pour laquelle il/elle suit un ou plusieurs stagiaires) organisée dans le cadre de chaque stage du CCEP;
- ◆ s'engage à faire parvenir une copie des trois volets de l'évaluation du stage au plus tard avant le début du stage suivant,
- ◆ rédige un commentaire détaillé de son appréciation dans le cas d'une évaluation problématique.

# présence sur le terrain

## les unités temporelles des stages et leur répartition

**1 jour = 7 périodes**

**1 semaine = 4 jours = 28 périodes**

Au cycle I, les 28 périodes sont réparties sur 4 jours: lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Au cycle II, les 28 périodes de présence du/de la STA en classe peuvent être réparties sur 5 jours, c'est-à-dire le mercredi matin également, selon l'horaire des FT.

## responsabilités

En ce qui concerne la présence lors de ses stages, le/la STA de la FEP a des obligations équivalentes à celles d'un-e enseignant-e vis-à-vis de l'institution scolaire, représentée par son/sa FT. La notion de « responsabilité » (qu'elle soit partagée ou complète) se décline donc également à ce niveau de gestion de sa présence, dans le respect des règles et contraintes du dispositif, impliquant à la fois l'institution scolaire (le/la FT) et l'institution universitaire (les FU; les responsables académiques des stages; le responsable de l'organisation des stages).

## durée complète

Afin de pouvoir être évalué, un stage doit être accompli, c'est-à-dire complet du point de vue de sa durée (le nombre de jours prévu dans le dispositif doit être effectué intégralement, sans exception). Toute absence du/de la STA au cours du stage, quel qu'en soit le motif, doit être compensée (pour plus de détails, voir page suivante).

La « présence en classe » ne doit pas être confondue avec la *prise de responsabilité de la classe*. Le nombre de jours de prise de responsabilité effective exigé est différent pour chaque stage (voir le descriptif de chaque stage).

## présence des stagiaires

La présence en classe exigée de la part du/de la STA pour chaque stage est la suivante (hors journée d'observation):

- ◆ stage de 2 semaines: 8 jours complets (ou équivalent)
- ◆ stage filé: 16 jours complets (ou équivalent)
- ◆ stage de 3 semaines: 12 jours complets (ou équivalent)
- ◆ stage de 4 semaines: 16 jours complets (ou équivalent)

Durant tous les stages, les STA se rendent disponibles hors temps scolaire pour des échanges de régulation avec leurs FT et pour les séances tripartites.

Les STA sont également invité-es à saisir toutes les occasions de participer à des échanges professionnels divers (TTC, entretiens, soirées de parents, etc.), dans le but de parfaire leur formation.

La modalité *filée* implique la présence du/de la STA en classe à mi-temps (2 jours par semaine) avec une responsabilité à 100%.

La modalité *compacte* implique la présence du/de la STA en classe à plein temps (4 jours par semaine).

Le mention « ou équivalent » indique qu'une certaine marge d'imprévu peut être intégrée dans le déroulement du stage, tout en respectant la durée et la modalité (compacte ou filée) prévues dans le dispositif.

Les heures prises en charge par un-e MDAS ou un-e enseignant-e complémentaire ne sont pas enseignées par les STA en responsabilité complète.

La complémentarité des quatre stages en responsabilité comble les « manques » éventuels dus à la configuration d'un stage.

## présence des FT

Le/la FT est présent-e en classe à tout moment pendant la durée du stage. Il/elle est garant-e de l'accomplissement du stage dans son intégralité. Par sa signature sur la feuille de présence, le/la FT atteste que les jours de stage ont été réalisés conformément aux attentes du dispositif. Ces jours comparent également comme jours d'accompagnement dans son propre historique de collaboration avec la FEP et sont la base de calcul de ses indemnités.



Une FAQ des principes de présence et d'absence est disponible sur le site du module

# absences des stagiaires

## principe général

Toutes les absences du/de la STA (quelle que soit leur durée ou leur motivation) doivent être annoncées en priorité à son/sa FT et sont, dans tous les cas, intégralement compensées.



## gestion

Selon les durées, les absences doivent être gérées comme indiqué ci-dessous.

### absence courte

Les absences et compensations de courte durée, allant de 1 à 7 périodes (soit 1 jour), sont gérées par le/la STA directement avec son/sa FT. Le/La FU est informé-e de l'arrangement.

### absence maladie

Les absences maladie allant jusqu'à max. 2 jours ne nécessitent pas de certificat médical. Pour une absence maladie qui dépasse une durée de 2 jours, le/la STA doit fournir, dès le troisième jour, un **certificat médical**. Une copie électronique du certificat doit être envoyée simultanément aux responsables académiques des stages ET au bureau d'organisation des stages, aux adresses email: [Gery.Marcoux@unige.ch](mailto:Gery.Marcoux@unige.ch) et [terrainfep@unige.ch](mailto:terrainfep@unige.ch)

### aide et conseil

Le bureau d'organisation des stages est l'instance qui aide et conseille le/la STA pour trouver la meilleure solution de compensation, en fonction du calendrier et des exigences de la formation et en fonction des contraintes respectives du/de la STA et du/de la FT.

# absences des FT

Le/La STA peut prendre la responsabilité de la classe sans l'accompagnement de son/sa FT pour un nombre de jours maximum qui varie en fonction de la durée totale du stage.

- ♦ stage de 2 semaines: *max. 1 jour* (maladie ou formation continue)
- ♦ stage de 3 semaines: *max. 2 jours* (1 jour de co-formation + 1 jour de maladie ou de formation continue);
- ♦ stage filé et de 4 semaines : *max. 3 jours* (1 jour de co-formation + 2 jours de maladie ou de formation continue).

Si ce quota est respecté, les STA ne doivent pas compenser ces jours en présence de leurs FT.

### absence longue

Les absences plus longues, de 8 périodes et plus (soit dès le 2<sup>e</sup> jour d'absence), sont impérativement annoncées par le/la STA au/à la FT, au/à la FU et au bureau d'organisation des stages ([terrainfep@unige.ch](mailto:terrainfep@unige.ch)).

### accidents

En cas d'accident pendant le stage (vers, depuis ou sur le lieu de stage), le/la STA prend contact avec le bureau d'organisation des stages, qui l'assiste dans ses démarches de prise en charge de ses éventuels frais de médecin et, le cas échéant, dans la recherche d'une solution de compensation de son absence.

### demandedes particulières

Les demandes particulières d'absence pendant un stage doivent être adressées simultanément aux responsables académiques des stages ET au bureau d'organisation des stages, aux adresses email suivantes:

[Gery.Marcoux@unige.ch](mailto:Gery.Marcoux@unige.ch) et [terrainfep@unige.ch](mailto:terrainfep@unige.ch)

### nota bene

Les demandes pour s'absenter du stage afin d'effectuer un remplacement (de courte ou de longue durée) ou pour exercer toute autre activité rémunérée ne peuvent pas être acceptées.

Les solutions pour les différents problèmes d'absence et de décharge des FT sont détaillées dans le document de questions-réponses envoyé avec chaque attribution de stage.

### inscription au serep

ATTENTION : Pour le remplacement des FT en cas de maladie ou de formation continue, les STA doivent être *inscrit-es au SEREP*, qui les rémunère selon les procédures habituelles. Si un-e STA n'est pas inscrit-e au SEREP, alors *il/elle ne peut pas remplacer son /sa FT en cas d'absence de celui-ci / celle-ci pour d'autres raisons que la journée de co-formation*. Le/La STA prend alors contact avec le bureau d'organisation des stages, qui l'aide à trouver une solution.

# e-portfolio

## ePortfolio dans la fep

Tout au long des trois années de professionnalisation qui le constituent, le programme FEP intègre un portfolio, sous forme d'un ePortfolio. Cet outil est en lien avec une plateforme moodle propre aux enseignements suivis. Il permet de recueillir et utiliser une diversité de documents, notamment authentiques (vidéos, images, textes, schémas, liens, scans).

Les traces recueillies dans le e-Portfolio par le/la SAS constituent des « indices » d'apprentissage pouvant prendre des formes différentes. Cet outil incite le/la STA à se comprendre comme un acteur/trice dans une trajectoire qui dépasse la simple accumulation d'expériences.

**être  
acteur/trice  
de sa  
formation**

## mise en place progressive

Pour chaque stage ou module de la FEP, le/la STA devra déposer des documents qu'il/elle pourra compléter avec d'autres traces significatives qui témoignent du travail effectué et de sa progression. Ces documents permettront d'outiller et de soutenir une réflexion à mener dans des séminaires d'accompagnement et d'intégration et d'identifier les apprentissages encore nécessaires.

## ePortfolio et stage en co-responsabilité

Les stage BSEP2 de deux semaines est l'occasion pour les STA d'initier leur ePortfolio. Celui-ci les suivra tout au long de leur formation et soutient une perspective réflexive, basée sur l'expérience de l'apprentissage, qui vise l'appropriation progressive d'une identité professionnelle.

## traces à déposer dans le module en co-responsabilité

Les documents à faire figurer dans votre ePortfolio pour le module du stage en co-responsabilité sont indiqués à l'adresse suivante: <https://www.unige.ch/iufe/fep/eportfolio/documents-obligatoires>



**descriptif et  
modalités du stage  
en co-responsabilité  
de 2 semaines**

# stage en co-responsabilité de 2 semaines

Code du stage: 7426GO

## orientation générale

Ce tout premier stage de deux semaines permet aux STA d'expérimenter la pratique de classe, dès le début du deuxième cycle de leur formation : à cette occasion, ils/elles découvrent et endossent un statut de co-responsabilité auprès de l'enseignant-e qui les accueille comme formatrice ou formateur de terrain (FT).

Le stage en co-responsabilité s'inscrit dans le sillage de l'enseignement « Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires » (OATES) de la première année du Bachelor en sciences de l'éducation. Après cette UF qui permet d'identifier les enjeux et domaines propres à un terrain scolaire, de nommer les compétences nécessaires pour enseigner, de cerner et définir les rôles joués en classe ainsi que dans son établissement et de s'interroger sur les questions identitaires propres à la profession d'enseignant-e primaire, ce stage amène les STA à prendre la co-responsabilité de cette fonction professionnelle. Cette nouvelle posture —d'action et non d'observation— provoque nécessairement une nouvelle compréhension —de l'intérieur— des dimensions identifiées et nommées préalablement notamment en première année d'études.

Cette toute première expérience de pratique enseignante en co-responsabilité et son dispositif d'accompagnement permettent aux STA de vivre la complexité du métier en suscitant chez eux des questions auxquelles les modules, stages et séminaires de la FEP permettront de répondre durant les années à venir.

## finalité centrale

## co-responsabilité

Même si ce stage vise une prise en charge maximale de la classe, il reste différent des stages du CCEP. En effet, les STA en début de parcours de formation ne disposent pas encore des compétences nécessaires à l'enseignement.

L'étagage de la part du/de la FT dans cette première expérience est alors essentiel avant, pendant et après chaque tâche proposée aux élèves et nécessite une forte explicitation des gestes professionnels.

## dispositif spécifique

Cette première et nouvelle co-responsabilité, si elle est hautement formatrice, implique une prise de risques inévitable pour les ETU : pour la première fois durant leurs études, ils/elles enseignent *en solo* dans une prise en charge « complète » de la classe.

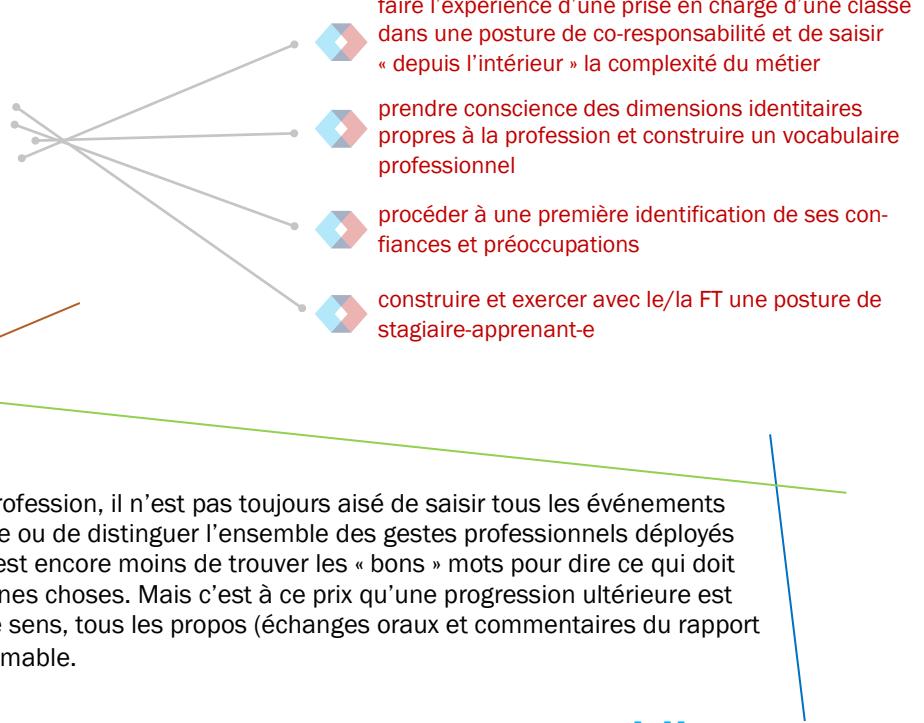
Pour les accompagner dans ces premiers pas, le stage de deux semaines en co-responsabilité est donc précédé et suivi par un temps en **séminaire d'accompagnement du stage (SAS)** destiné d'une part à la préparation du stage et d'autre part à un temps de synthèse, de bilan et de mise en perspective de la suite du parcours de formation.

Ensemble, de manière complémentaire et imbriquée, le stage et le séminaire garantissent que, dans l'esprit de l'alternance voulue par la FEP, les STA débutent leur formation dans un cadre sécurisé, gage de leurs débuts dans un processus de développement professionnel.

Semaine 1 15-19.09 SAS	Semaine 2 22.09-26.09 STAGE	Semaine 3 29.09-03.10 STAGE	Semaine 4 06.10-10.10 SAS - ADP
------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------------

# objectifs spécifiques

En plus des objectifs généraux propres à tous les stages en responsabilité (voir ci-dessus p. 8), les objectifs spécifiques du stage de deux semaines BSEP2 visent pour les stagiaires de (d') :

- 
- faire l'expérience d'une prise en charge d'une classe dans une posture de co-responsabilité et de saisir « depuis l'intérieur » la complexité du métier
  - prendre conscience des dimensions identitaires propres à la profession et construire un vocabulaire professionnel
  - procéder à une première identification de ses confiances et préoccupations
  - construire et exercer avec le/la FT une posture de stagiaire-apprenant-e

## trouver les mots

Lorsqu'on entre dans la profession, il n'est pas toujours aisé de saisir tous les événements quasi simultanés en classe ou de distinguer l'ensemble des gestes professionnels déployés par les enseignant-es. Il l'est encore moins de trouver les « bons » mots pour dire ce qui doit l'être, ni d'entendre certaines choses. Mais c'est à ce prix qu'une progression ultérieure est réellement possible. En ce sens, tous les propos (échanges oraux et commentaires du rapport écrit) ont une valeur inestimable.

Ce stage se situe à un moment crucial, au tout début de la phase d'approfondissement de la formation (voir schéma ci-dessus, page 7). Dans l'esprit d'un bilan diagnostique, il est essentiel que FT, STA et FU fassent un bilan aussi honnête que possible.

## un bilan honnête

# déroulement du stage

## semaine 2

&

## semaine 3

La première semaine de stage est entièrement co-préparée et co-régulée entre STA et FT, sous la responsabilité du FT.

Les enseignements prévus sont dispensés selon une logique de progression. Après avoir déployé le dispositif dit des « regards croisés » (cf. page 20 de cette brochure), la suite de la semaine laissée au libre choix des duos FT-STA:

- ♦ Les FT tiennent la classe seul-e et/ou en co-responsabilité alternée avec leur stagiaire ;
- ♦ Répéter le dispositif des « regards croisés » ;
- ♦ Les FT et ETU co-enseignent.

Dans tous les cas, le/la STA tient la classe seul-e pendant au moins l'équivalent de deux journées.

La deuxième semaine de terrain est toujours co-préparée et co-régulée entre FT et STA. Pour au moins deux ou trois objets d'enseignement, cette co-préparation et co-régulation est sous la responsabilité principale des STA.

Les enseignements prévus sont dispensés selon une organisation laissée au libre choix des duos FT-STA, tenant compte des éléments suivants :

- ♦ Pour l'équivalent de deux journées, la responsabilité de la classe est partagée entre FT et stagiaire selon les besoins ressentis par les partenaires dans le prolongement de la première semaine ;
- ♦ Pendant l'équivalent des deux autres journées de la semaine, les stagiaires assurent la responsabilité totale de la classe.

# sas objectifs

Le séminaire d'accompagnement permet aux stagiaires de :

- préparer le stage au travers du dispositif d'accompagnement prévu (SAS, ateliers, séances de lancement et de clôture)
- transformer son expérience de stage en expérience d'apprentissage
- Etayer la construction et l'exercice de la posture de stagiaire-apprenant-e
- définir un horizon d'attentes en regard des modules et enseignements constitutifs de la FEP (EAT1, EAT2, DID1, DID2, séminaires cliniques, cours filés, stages)

## déroulement du sas

semaine 1

&

semaine 4

Après une introduction générale du programme FEP, les stagiaires se plongent dans une phase de préparation de leur stage. Travail sur leurs représentations de la profession et sens du mot responsabilité sont au cœur des enjeux de cette première semaine. Durant cette semaine, les STA sont accompagné-e-s à la fois par des formateurs-trices universitaires (FU) et des FT présent-e-s dans les SAS.

Cette semaine permet aussi aux STA de faire la connaissance de leurs FT et de se rendre dans leur classe de stage pour une journée au minimum.

Il leur sera également proposé une introduction à la démarche d'e-portfolio qui les suivra durant tout leur parcours de formation.

La dernière semaine à l'université vise un temps de « distanciation accompagnée ». Les stagiaires sont invités à identifier les apports et les limites expérimentés durant le stage. Les activités proposées permettent aux stagiaires de donner du sens à cette expérience et de nommer les apprentissages effectués et les compétences développées. Ce faisant, ils-elles sont invité-e-s à mettre en lien ces éléments de développement et leur parcours à venir. Plusieurs démarches guident cette étape de synthèse : SAS, ADP et un temps de travail personnel contribuent à l'élaboration d'un bilan et d'un poster qui serviront à l'évaluation du stage et seront déposés dans l'e-portfolio. Les consignes pour ces bilan et poster sont présentées plus loin dans cette brochure.

Une séance de clôture (FT-FU-STA) conclut cette dernière semaine par un dernier temps d'analyse et d'appréciation du stage et de ses apports.

# consianes pour le stage

## principe aénéral

*Au fur et à mesure du stage, la collaboration entre FT et STA permet à ce dernier de prendre confiance et d'assurer une responsabilité de plus en plus affirmée en classe.*



## avant...

Avant le début du stage, notamment à l'occasion de la journée (ou équivalent) de présence sur le terrain et du lancement du stage, les stagiaires prennent connaissance des modalités du stage, du programme prévu durant les deux semaines de stage et de toute information utile à rendre son expérience formative.

## préparation

Concrètement, stagiaire et FT se préparent en tenant compte des points suivants.

### les stagiaires

- ◆ Prennent connaissance des objectifs et des modalités du stage ;
- ◆ Prévoient les questions à poser à son FT quant au fonctionnement du stage ;
- ◆ Exprient leurs attentes, leurs confiances et préoccupations : « Pour moi, réussir mon stage, ce serait... ».

### les ft

- ◆ Informent les stagiaires quant à leur classe et leurs élèves, voire leur école et leur établissement ;
- ◆ Explicitent leur mode de fonctionnement et leurs attentes vis-à-vis des stagiaires (enseignement, gestion de la classe, etc.) ;
- ◆ Présentent et guident les stagiaires dans le plan d'étude et les moyens d'enseignement utiles au stage.

### stagiaires & ft

- ◆ Prévoient l'organisation calendaire du début du stage (idéalement lundi et mardi) ;
- ◆ Planifient ensemble le contenu des enseignements qui seront donnés durant le stage, que ce soit par l'un-e ou l'autre partenaire ;
- ◆ Discutent la manière dont la co-responsabilité sera organisée et dont les feed-back seront effectués;
- ◆ Organisent le dispositif dit de « regards croisés » (cf. page 20 de la brochure);
- ◆ Anticipent la façon dont ils-elles « feront mémoire » du stage en vue de son évaluation (documents de stage, cahier libre, e-portfolio ; photo adressée; autre) ;
- ◆ Remplissent la « feuille de route » sur la base des informations discutées et la font parvenir au/à la FU responsable du/de la stagiaire.

# consianes pendant...

## la première semaine de stage

Dispositif inspiré par un travail de fin d'étude réalisé par deux enseignantes participant au CAS « FT »

En ce qui concerne le travail en dehors de la présence des élèves, la première semaine est entièrement en co-responsabilité, c'est-à-dire co-préparée et co-régulée entre STA et FT. Pour ce qui est du temps face aux élèves, durant la première semaine de stage, STA et FT **se partagent la responsabilité de la classe à raison d'environ 50% chacun** (par demi-matinées puis idéalement par demi-journées en fin de semaine). Ensemble, au fur et à mesure du temps qui avance, ils-elles planifient le stage et son évolution en tenant compte des apprentissages tant des élèves que du/de la STA. C'est l'occasion pour le-la FT de montrer comment il-elle enseigne et gère sa classe et pour le-la STA de faire ses premières armes.

### dispositif « regards croisés »

Durant cette semaine, FT et STA sont fortement encouragé-es à mettre en œuvre le dispositif dit de « regards croisés » travaillé en SAS et présenté à la séance de lancement. Il se structure de la manière suivante:

#### étape 1 (en première semaine)

- ◆ Co-construction entre le FT et le/la STA d'une première séance d'enseignement et d'une grille d'observation de celle-ci;
- ◆ Le/la FT observe et analyse la séance dispensée par le/la stagiaire à l'aide de la grille critériée;
- ◆ Retour et discussion *a posteriori* menée par le/la STA sur la base de la grille d'observation.

#### étape 2 (dès que possible et au plus tard début de la deuxième semaine)

- ◆ Co-construction d'une seconde séance d'enseignement et, si besoin, adaptation de la grille d'observation en fonction de la première séance;
- ◆ Le/la stagiaire observe et analyse la séance conduite par le/la FT à l'aide de la grille critériée;
- ◆ Retour et discussion *a posteriori* menée par le/la FT sur la base de la grille d'observation.

### par la suite

Les enseignements prévus sont dispensés selon une organisation laissée au libre choix des duos FT-STA:

- ◆ Le dispositif « regards croisés » peut-être répété autant de fois que nécessaire;
- ◆ La « photo adressée » est pensée et réalisée lors de la deuxième semaine de stage;
- ◆ Les FT tiennent la classe seul-e et/ou en co-responsabilité alternée avec leur STA ;
- ◆ FT et STA co-enseignent en simultané sur de quelques périodes ;
- ◆ Les FT et STA peuvent se co-observer ou se co-évaluer de manière à soutenir l'analyse de la progression en cours.

Dans tous les cas, le/la STA enseigne face aux élève seul-e pendant au moins l'équivalent de deux journées.

# consianes pour le stage

## pendant...

Outre le 50% réservé à la pleine responsabilité des stagiaires, FT et STA poursuivent leur travail en **co-responsabilité**. Celle-ci permet aux FT de (re)montrer et (ré)expliquer leurs manières de faire et/ou d'explorer d'autres pistes émanant des échanges entre FT et STA. Ces modalités sont une aide pour les STA dans leur progression.

### la deuxième semaine de stage

Durant la deuxième semaine de stage, STA et FT poursuivent le travail initié la semaine précédente. Ils-elles déplient la planification prévue et/ou la modifient selon les besoins ressentis. Ils-elles tiennent compte du fait que les STA doivent, au minimum, assurer la **responsabilité pleine de deux journées consécutives**. Cette pleine responsabilité peut se situer différemment selon le déroulement de chaque stage et l'évolution des STA dans leurs parcours d'apprentissage.

#### lundi + mardi

Cette option implique qu'en fin de première semaine, les stagiaires se sentent suffisamment confiant-e-s pour se retrouver seul-e-s à ce moment-là du stage ; elle favorise un dernier temps en alternance FT-STA pour réguler et affiner la pratique des stagiaires.

#### mardi + jeudi

Cette organisation favorise une dernière journée de « mise en confiance » (lundi) avant de se lancer dans la pleine responsabilité ; aménage une journée en alternance FT-STA pour réguler et affiner la pratique des stagiaires.

#### jeudi + vendredi

Cette possibilité privilégie le plus longtemps possible la mise en confiance avant le « grand saut » dans la pleine responsabilité ; rend impossible un dernier temps en alternance FT-STA pour réguler et affiner la pratique des stagiaires après leur temps d'enseignement.

## durant l'ensemble du stage... la dimension formative au cœur du dispositif

### prendre le temps

Les STA et leurs FT se réunissent régulièrement —mais **au moins durant l'équivalent de 3 heures par semaine**— pour échanger au sujet des objectifs généraux et spécifiques du stage et de son déroulement, ainsi que pour prendre le temps de l'analyse et de l'appréciation de la progression du stagiaire.

Élaboration d'une « check-list » issue des discussions entre FT et STA qui puisse suivre et guider les apprenant-es dans leurs expériences ultérieures.

Evaluation formative des objectifs généraux des stages et des compétences propres à la formation (compléction d'un diagramme de Kiviat).

Là aussi, plusieurs dispositifs sont proposés.

En fin de semaine, les deux partenaires planifient le déroulement de la semaine suivante et s'accordent sur sa forme et son contenu.

Analyse documentée et approfondie de deux situations par jour : une réussie et une moins bien réussie.

# après...

## Séance collective de clôture

Un séance collective de clôture, basée sur des posters réalisés par les STA, est organisée en fin de stage (cf. calendrier). Cette séance favorise un dernier échange entre STA, FT et FU. Elle vise:

- à rendre compte aux FT et FU du développement professionnel opéré durant le module;
- l'identification des régulations à mettre en place dans les stages suivants;
- le partage d'expérience entre les STA et les FT.

En cas de besoin, sur demande des partenaires (STA et/ou FT et/ou FU) et suite à leur concertation préalable, une tripartite individuelle peut être organisée.

## bilan du stage

En vue de l'évaluation certificative du stage, FT et STA rédigent un « bilan » selon les consignes données plus loin et complètent les instruments d'évaluation certificative à leur disposition

## formative

Les STA et leurs FT se réunissent régulièrement pour échanger au sujet des objectifs généraux et spécifiques du stage et de son déroulement.

Le document d'évaluation formative sert de point d'appui aux échanges. Il est destiné à la fois aux STA et FT et privilégie la confrontation entre l'observation des FT et l'auto-évaluation des STA.

L'observation porte sur la prise en charge de la classe (objectifs généraux) et sur les objectifs spécifiques du stage.

Dans le document, l'observation des catégories ne porte pas « point par point » sur tous les items ; ceux-ci précisent le contenu à observer, dirigent le regard. De plus, ils ne sont pas exhaustifs.

Si l'instrument se révèle trop contraignant par sa forme ou sa taille, d'autres supports sont possibles (carnet de notes, feuilles volantes, etc.). L'essentiel réside dans une prise de notes régulière et suffisante pour étayer une évaluation formative propre à l'ensemble des catégories d'observation retenues pour le stage (objectifs généraux et spécifiques).

## « acquis »

Pour obtenir un « acquis » au stage en co-responsabilité de 2 semaines, les stagiaires doivent obtenir une appréciation positive (OUI) pour chacun des critères propres au volet III « respect du dispositif ». La présence d'un NON dans ce même volet résulte en une évaluation « non acquis ».

La certification des volet I & II est accordée dès le moment où ceux-ci sont réalisés. « Bilan et commentaires du/de la formateur-trice de terrain » ainsi que « Poster et Bilan réflexif » gardent un statut formatif dans les contenus.

## évaluation

## certificative

La certification de ce stage comporte trois volets complémentaires qui donnent lieu au bilan du stage. Ils alimentent les interactions entre les trois partenaires. Les critères d'évaluation sont détaillés à la page suivante.

### *Volet I : Bilan et commentaires des FT*

Ce premier volet formatif dans son contenu, est complété par les FT **avant la séance de clôture**. Ce bilan permet aux stagiaires de garder une trace du regard porté par le FT sur le déroulement du stage et les apprentissages réalisés

### *Volet II : Poster et Bilan réflexif du stagiaire*

Ce deuxième volet, formatif dans son contenu, est réalisé par le stagiaire **avant la séance de clôture** et présenté aux FT et FU. Ces deux réalisations doivent lui permettre de se préparer au travail d'analyse conjointe qui aura lieu lors de cette séance.

### *Volet III : Respect du dispositif*

Ce troisième volet, certificatif dans son contenu, est complété par le FT et le FU pour la séance de clôture (voire individuelle, en cas de besoin) faisant suite au stage.

Suite à la séance de clôture, le/la FU valide conjointement avec la/la FT en ligne le volet III transmis par le bureau d'organisation des stages.

## nota bene

Un NS dans le volet III implique obligatoirement un entretien tripartite individuel de régulation FT, FU, STA, en dehors de la séance de clôture.

# critères d'évaluation

## volet I

Le premier volet, formatif dans son contenu, est complété par les FT **avant** la séance de clôture.

Ce bilan est **rédigé dans un formulaire en ligne**. Le secrétariat enverra le lien par courriel aux FT.

Ce bilan est transmis aux STA pour lecture. S'ils/elles le désirent, FT et STA peuvent se rencontrer pour en discuter selon un calendrier qui leur convient.

## bilan et commentaires des ft

Ce bilan offre aux STA une trace concrète du regard porté par leurs FT sur le déroulement du stage et les apprentissages réalisés. En ce sens, il porte sur les mêmes objectifs que ceux du CCEP mais en lien avec le bilan réflexif des stagiaires (cf. volet II, p.23)

- ◆ Gestion de la classe, organisation de la vie quotidienne
- ◆ Mise en œuvre de l'enseignement dans la classe (liens entre la conception et la conduite des activités proposées)
- ◆ Développement des relations avec l'ensemble des partenaires
- ◆ Implication et attitudes personnelles, sens des responsabilités (capacité d'adaptation, identité...)
- ◆ Expérimenter ses « confiances »
- ◆ Expérimenter ses « préoccupations »

Ce bilan est transmis aux FT pour lecture. S'ils le désirent, FT et stagiaires peuvent se rencontrer pour en discuter selon un calendrier qui leur convient.

## volet II

Le deuxième volet, formatif dans son contenu, est complété par les stagiaires **avant** la séance de clôture .

Le **poster et le bilan réflexif** permettent de se préparer à cette séance et de fournir un premier « état des lieux dans le e-portfolio, borne de départ pour la suite de la formation.

## Poster et bilan réflexif des stagiaires

Le bilan réalisé (5'000 caractères espaces compris +/- 500) intègre les deux axes suivants :

- ◆ état de situation et mise en perspective par rapport aux **objectifs généraux** des stages en responsabilité (diagrammes de Kiviat),
- ◆ identification et justification de pistes de formation/régulation nécessaires à court, moyen ou long terme et mise en perspective de la suite de la FEP.

Le poster réalisé suit les consignes données en atelier.

# critères d'évaluation

## stage

- ◆ prise de contact avec les FT ; présence d'une journée (ou équivalent) sur le lieu de stage ;
- ◆ prise de connaissance du contenu à enseigner ;
- ◆ communication au/à la FT du diagramme de Kiviat rempli par le/la STA et discussion autour de l'état des lieux du/de la STA ;
- ◆ remise de la feuille de route au/à la FU et au/à la FT avant le début du stage,
- ◆ co-préparation et co-régulation avec le/la FT des activités d'enseignement,
- ◆ tenue de classe en co-responsabilité dont au minimum l'équivalent de 4 journées en responsabilité (« solo »),
- ◆ participation à au moins 3 heures de réunion formelle de régulation par semaine entre STA et FT,
- ◆ participation aux deux séances tripartites (lancement et clôture),
- ◆ respect du contexte (ponctualité, disponibilité et implication),
- ◆ Réalisations et présentations par le stagiaire, selon les consignes données, d'un poster et d'un bilan de réflexif (cf. volet II « poster et bilan du stagiaire »).

## respect du dispositif

## volet III

Pour ce troisième volet, évalué conjointement par FT et FU lors de la tripartie de clôture, les critères évalués concernent le respect du dispositif.

Chacun des items du volet I est évalué selon l'**appréciation OUI / NON**. La présence d'un **NON** résulte en une évaluation « non acquis ».

## Séminaires et ateliers

- ◆ la présence à toutes les séances du module est obligatoire. En cas d'absence, un travail compensatoire sera demandé. A partir de 3 absences, le module peut être annulé.
- ◆ participation active aux SAS et ateliers,
- ◆ dépôt des documents attendus en temps et en heure (cf. consignes données en séminaire).

## doutes, difficultés...

En cas de doute ou de problème concernant l'évaluation des différents critères du volet III « respect du dispositif » par les FT et/ou FU (ou en cas de désaccord entre eux), les formateurs-trices sursoient à la certification et en réfèrent aux **responsables académiques des stages** (RS). Ils peuvent alors recourir à une réunion tripartite individuelle regroupant FT, FU, voire RS, et STA pour préciser les difficultés notées et les besoins de formation. Dans ce cas, le-la STA complète son rapport par un IV<sup>ème</sup> volet, portant sur les apprentissages et pistes de régulation évoqués lors de cet entretien. Suite à l'entretien, deux cas de figure sont possibles.

1

Les difficultés du/de la stagiaire sont jugées comme importantes mais comme pouvant être corrigées dans un laps de temps relativement court. Dans ce cas le stage est évalué « non acquis » pour la session de février et un **dispositif de régulation** est défini par FU et/ou RS, sous la forme d'un travail écrit et/ou de jours de stage supplémentaires. Si le travail supplémentaire accompli est considéré comme satisfaisant, alors l'« acquis » du stage est délivré à la session d'examens du mois d'août. Si, après la régulation, le stage est toujours considéré comme « non acquis », alors il doit être refait l'année suivante.

Les difficultés du stage sont jugées trop importants pour pouvoir être corrigés dans l'immédiat, sur la base d'une ou de plusieurs appréciations négatives (NON) sur le volet III « respect du dispositif », alors le stage est évalué « **non acquis** » et il doit être refait l'année suivante.

2

# calendrier des séances, des sas et des ateliers

<b>Semaine 1</b> 15-19.09 UNIVERSITÉ	<b>Semaine 2</b> 22.09-26.09 STAGE	<b>Semaine 3</b> 29.09-03.10 STAGE	<b>Semaine 4</b> 06.10-11.10 UNIVERSITÉ
--	--	--	---

# semaine 1

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi								
15/09	16/09	17/09	18/09	19/09								
				<p>Chaque duo FT-ETU choisit la meilleure option (a, b ou c) en fonction des enjeux pédagogiques propres à chaque contexte.</p> <table border="1"> <tr> <td>option a1)</td><td>option b)</td><td>option a2)</td><td>option c)</td></tr> <tr> <td>8h30 – 11h30 Séminaire d'accompagnement du stage (S2) Salles précisées lors de la plénière</td><td>8h – 11h30 1 matinée d'observation en classe</td><td>8h – 16h 1 journée d'observation en classe</td><td>8h – 11h30 1 matinée d'observation en classe</td></tr> </table>	option a1)	option b)	option a2)	option c)	8h30 – 11h30 Séminaire d'accompagnement du stage (S2) Salles précisées lors de la plénière	8h – 11h30 1 matinée d'observation en classe	8h – 16h 1 journée d'observation en classe	8h – 11h30 1 matinée d'observation en classe
option a1)	option b)	option a2)	option c)									
8h30 – 11h30 Séminaire d'accompagnement du stage (S2) Salles précisées lors de la plénière	8h – 11h30 1 matinée d'observation en classe	8h – 16h 1 journée d'observation en classe	8h – 11h30 1 matinée d'observation en classe									
				<p>Préparation individuelle du stage</p> <p>OPTION 2: priorité aux étudiant-es inscrivant l'UF 742251 Didactique de l'écrit et difficultés d'apprentissage de Sandrine Aeby Daghé le mercredi soir</p>								
				<p>18h – 19h30 OPTION 1 Séance de lancement du stage (ETU, FT, FU) Salles précisées lors de la plénière</p> <p>18h – 19h30 OPTION 2 Séance de lancement du stage (ETU, FT, FU) Salles précisées lors de la plénière</p>								

# semaine 4

lundi 06/10	mardi 07/10	mercredi 08/10	jeudi 09/10	vendredi 10/10
8h30 – 11h30 Séminaire d'accompagnement du stage (S3) <i>Salles précisées lors de la plénière</i>	8h15 – 10h00 Ateliers développement professionnel (Groupe A2) <i>Salles précisées lors de la plénière</i>	10h30 – 12h00 Ateliers développement professionnel (Groupe B1) <i>Salles précisées lors de la plénière</i>	13h15 – 15h00 Ateliers développement professionnel (Groupe B2) <i>Salles précisées lors de la plénière</i>	18h00 – 20h00 Séance de clôture 3 FU <i>Salles précisées lors de la plénière</i>
			<i>Journée de travail individuel sur la réalisation du Poster en vue de la séance de clôture</i>	17h00 – 19h00 Séance de clôture 3 FU <i>Salles précisées lors de la plénière</i>

**documents  
utiles**

# compétences

## maîtriser et exercer la profession d'enseignant

1 Enseigner est un métier qui s'exerce dans le cadre d'une organisation publique ou privée à laquelle il appartient de prescrire les finalités de l'enseignement et de structurer le cursus, souvent de définir de façon plus ou moins détaillée des programmes et des horaires plus ou moins contraignants, parfois de proposer ou d'imposer des démarches didactiques et des moyens d'enseignement. La formation doit préparer à respecter les cahiers des charges fixés par les organisations scolaires tout autant qu'à faire évoluer le métier vers davantage d'autonomie et de responsabilité. On visera donc à former des professionnels capables de penser et d'agir de façon juste et efficace à partir d'objectifs généraux et de principes éthiques.

## réfléchir sur sa pratique, innover, se former

2 La formation visera à former des praticiens capables d'analyser leur action et de l'infléchir au gré de l'expérience. Cette compétence s'acquiert par un rapport théorique – distancié, étayé par des grilles d'intelligibilité – au travail observé et vécu dès le début de la formation initiale. Cette dernière tendra à leur donner les moyens scientifiques et cliniques d'analyser chaque situation, d'identifier les obstacles et les problèmes, de construire et d'adapter les solutions. Cette orientation suppose non seulement une capacité d'analyse et de décision, mais également des attitudes : prise de risques, capacité de reconnaître ses erreurs, de demander de l'aide, d'identifier ses besoins de formation en termes de développement de sa propre personne et d'enseignant en devenir, autant que sur le plan de la maîtrise des savoirs théoriques.

## maîtriser les disciplines à enseigner et leurs didactiques

3 Le but de la formation est de faire passer les étudiants de la maîtrise personnelle des connaissances et des savoir-faire disciplinaires à leur mise en œuvre en situation didactique et à leur appropriation active par les élèves. Cela suppose une familiarisation avec les contenus d'enseignement conçus comme élaborations complexes, historiquement constituées, contraintes par le système d'enseignement, puis l'appropriation de concepts, de savoirs et de savoir-faire relevant, au premier chef, des didactiques des disciplines, mais aussi de la didactique comparée et des différentes approches consacrées aux processus de l'enseignement et de l'apprentissage dans les contextes scolaires ou, encore, aux dimensions pluri- ou interdisciplinaires.

## se servir des sciences humaines et sociales comme base d'analyse des situations éducatives complexes

4 Les savoirs accumulés par les sciences humaines et sociales ne peuvent prétendre guider pas à pas la pratique pédagogique. Ils constituent en revanche une référence essentielle : au stade de la planification didactique globale, de la préparation de séquences particulières, de l'adoption d'un mode de gestion de classe adapté aux objectifs globaux et spécifiques assignés à la scolarité primaire, aux contextes de classe et aux caractéristiques des élèves, puis, au moment de l'analyse et de l'interprétation de l'expérience permettant la régulation de l'action sur le vif ou son ajustement différé en présence de situations analogues.

## assumer la dimension éducative de l'enseignement

5 La formation des enseignants à l'Université les préparera à intégrer à leur action didactique et pédagogique les dimensions de socialisation et d'éducation qui figurent dans les objectifs de l'école, notamment les orientations générales des plans d'études ou les lois sur l'instruction publique. La formation favorisera une prise de conscience des valeurs et attitudes véhiculées par les contenus et les pratiques de l'enseignement. Elle sensibilisera à la diversité culturelle, aux différences sexuelles, éthiques, sociales et religieuses, aux exclusions qu'elles provoquent. Les futurs enseignants seront amenés à réfléchir à leur rôle dans ce domaine, même s'il est bien entendu qu'ils partagent cette responsabilité avec d'autres professionnels et les familles.

# compétences

## concevoir, construire et gérer des situations d'apprentissage et d'enseignement

6

Le rôle des enseignants est de favoriser les apprentissages des élèves, leur développement – intellectuel, psychique, moral, social, physique – et la construction de leur identité, dans le sens des objectifs de l'institution scolaire aussi bien que de leurs trajectoires personnelles. Pour y parvenir, il s'agit de maîtriser les processus d'enseignement : s'approprier les savoirs disciplinaires, savoir planifier des progressions, construire des séquences didactiques et les conduire, gérer un groupe, évaluer, négocier avec les parents et les collègues, etc. Mais la valeur de ces moyens se juge au niveau des destinataires, les élèves. Prendre en compte celui qui se forme dans la triade élève-savoir-enseignant, c'est s'intéresser à ses processus d'apprentissage, ses modes d'appropriation de la connaissance, ses acquis, l'usage qu'il peut faire de ses connaissances, les rapports qu'il entretient avec l'école et les savoirs, ses ancrages culturels.

## prendre en compte la diversité des élèves

7

La diversité des élèves est une donnée de base de l'activité enseignante. La formation préparera à comprendre et gérer cette diversité, tant au plan des systèmes de pensées et de valeurs (sensibilisation aux dimensions interculturelles) qu'au plan pratique (différenciation, intégration, inclusion).

## assumer les dimensions relationnelles de l'enseignement

8

Œuvrer dans le champ éducatif, c'est apprendre à travailler sur ses émotions et affects. La formation rendra les étudiants attentifs à leurs mécanismes de défense, au poids de leur éducation et de leur histoire dans leurs attitudes et réactions, afin qu'ils prennent en compte cette dimension dans leur développement personnel. En les aidant à renforcer leur identité, à conquérir solidité et stabilité, la formation devrait permettre d'affronter la complexité, l'incertitude, les conflits, l'échec, de comprendre les dynamiques de groupes, le fonctionnement des organisations.

9

## intégrer une composante éthique à la pratique quotidienne

Enseigner, c'est concilier les objectifs de l'institution, ses propres valeurs et les projets de l'élève. C'est respecter en tout temps la liberté de conscience et d'expression, l'identité, la sphère privée, les valeurs de l'élève et de ses proches ; c'est renoncer à toute stratégie d'enseignement, aussi puissante soit-elle, qui menacerait l'intégrité et le développement des personnes. La formation donnera une dimension éthique aux compétences et l'intégrera au fonctionnement en situation.

10

## travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnels

Aucun enseignant ne saurait à lui seul résoudre tous les problèmes. Sa formation le rendra capable de coopérer avec d'autres enseignants, avec les parents, avec divers spécialistes (psychologues, logopédistes, travailleurs sociaux, infirmières scolaires, par exemple). Elle le préparera à concevoir, négocier et mettre en œuvre une division du travail ou une action collective, à travailler en équipe, à participer à la vie de l'établissement, à gérer des projets communs.

11

## se servir à bon escient des technologies

L'informatique, les réseaux et les technologies multimédias mettent des outils sans cesse renouvelés à la disposition des enseignants, qui doivent les connaître et savoir s'en servir de façon pertinente et critique, à la fois pour accroître l'efficacité de leur enseignement aux niveaux didactique et pédagogique et pour familiariser leurs élèves avec ces approches.

12

## entretenir un rapport critique et autonome aux savoirs

La formation des enseignants à l'Université favorisera une prise de distance par rapport à l'institution scolaire, aux contenus et modalités de l'enseignement. Elle visera, comme toute autre formation universitaire, à donner les moyens d'une interrogation autonome et critique des savoirs, des valeurs et des institutions.

FORMATION EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (FEP)

**Contrat-type de formateur-trice de terrain**

2025-2026

**1. Précisions terminologiques**

1.1 Est considéré-e comme « formatrice de terrain » ou « formateur de terrain », dans le cadre de la convention entre le DIP et l'Université relative à la formation professionnelle des enseignantes et enseignants (25 mars 2022, article 3.1), toute enseignante et tout enseignant qui s'engage à participer à la partie pratique de la formation en enseignement primaire en accueillant à titre individuel une étudiante ou un étudiant dans sa classe, pour l'une ou plusieurs des unités de formation prévues dans le plan d'études.

1.2 Les personnes suivant le cursus de la formation en enseignement primaire sont désignées alternativement comme « étudiant-es » ou comme « stagiaires ». Le terme « stagiaire » renvoie au rôle et aux responsabilités que l'étudiante ou l'étudiant assume lorsqu'elle ou il s'engage dans la partie pratique de la formation.

1.3 Les collaboratrices et les collaborateurs de l'Université (assistant-es, chargé-es d'enseignement, professeur-es, etc.) amené-es à collaborer avec les enseignant-es dans le cadre du présent contrat sont désigné-es par le terme général « formateur-trices universitaires ».

1.4 Les périodes que les étudiant-es passent dans les classes du primaire dans le cadre de leur formation se distinguent notamment par les rôles qu'ils-elles assument progressivement : observation ; observation et intervention ; prise de responsabilité de la classe. Ces périodes sont qualifiées respectivement de *stage d'observation* ; *stage en responsabilité partagée* ; *stage en responsabilité*.

**2. Statut de l'enseignant-e**

2.1 Pour pouvoir participer au réseau de formateur-trices de terrain de la FEP, l'enseignant-e (et, le cas échéant, son/sa duettiste) doit être nommé-e ou stabilisé-e.

2.2 De manière générale, il/elle doit exercer la fonction d'enseignant-e généraliste titulaire de classe. L'enseignant-e complémentaire ayant deux périodes à la grille horaire de la classe participe en principe aux modules « Didactiques des disciplines » I et II, en collaboration avec le/la titulaire de classe. L'enseignant-e chargé-e du soutien pédagogique (ECSP) participe également au module « Approches transversales 2 », en collaboration avec le/la titulaire de classe.

**3. Le réseau de formateur-trices de terrain de la FEP**

3.1 Le réseau de formateur-trices de terrain s'étend à l'ensemble des unités de formation, avec leurs trois composantes majeures : les approches transversales ; les didactiques des disciplines ; les stages en responsabilité. Lors de son inscription dans le réseau, l'enseignant-e formateur-trice de terrain indique un ordre de préférences pour accueillir et encadrer les stagiaires dans le cadre des unités de formation correspondant à ces composantes. L'Université le/la sollicite en fonction des besoins réels de formation, en respectant dans la mesure du possible les préférences indiquées.

3.2 La répartition des stagiaires dans les classes est réalisée par l'Université, en fonction des besoins liés aux parcours de terrain des étudiant-es et aux principes évoqués dans le plan d'études de la FEP, qui visent à offrir une expérience de terrain aussi diversifiée que possible (contextes ville/campagne, degrés, etc.).

**Cas particuliers**

3.3 L'Université fait tout son possible pour attribuer au minimum un-e stagiaire à chaque enseignant-e inscrit-e dans le réseau, mais en raison des multiples contraintes organisationnelles, elle ne peut le garantir dans tous les cas.

3.4 Le/la formateur-trice de terrain qui accompagne un-e étudiant-e de la FEP, quel que soit le stage concerné, ne peut pas accompagner un-e deuxième stagiaire d'une autre institution si les dates de stage se superposent. Le/la formateur-trice de terrain qui accompagne un-e étudiant-e pour le stage « Observation et analyse des terrains éducatifs et scolaires » peut accompagner un-e deuxième étudiant-e de la FEP qui effectue un stage aux mêmes dates, en veillant à respecter les objectifs spécifiques de chaque stage.

#### **4. Engagements**

4.1 Dans le cadre du présent contrat, l'Université s'engage à :

- informer le/la formateur-trice de terrain des objectifs, contenus et modalités d'organisation de la formation pratique en général et de chaque unité de formation en particulier ;
- collaborer avec le/la formateur-trice de terrain pour analyser, réguler et évaluer les pratiques des stagiaires, et pour contribuer au bon fonctionnement du dispositif ; le/la soutenir, le cas échéant ;
- organiser des séances de co-formation lors de chaque stage afin de permettre aux enseignant-es d'étayer leurs compétences d'accompagnement des stagiaires.

4.2 Dans le cadre du présent contrat, le/la formateur-trice de terrain s'engage à :

- mettre en œuvre les objectifs généraux de la formation pratique à l'enseignement primaire et les objectifs spécifiques à chaque unité de formation (accueillir le/la stagiaire au sein de sa classe et de son école ; expliciter ses pratiques et répondre aux interrogations du/de la stagiaire ; encourager ses initiatives ; etc.) ;
- collaborer avec les formateur-trices universitaires pour analyser, réguler et évaluer les pratiques des stagiaires ;
- participer activement aux séances de co-formation organisées à l'université lors des différents stages.

4.3 En cas de non-respect avéré des engagements du/de la formateur-trice de terrain (par exemple : absences répétées aux séances de co-formation, refus de collaborer avec les formateur-trices universitaires et/ou les stagiaires, etc.), l'Université peut convoquer le/la formateur-trice de terrain pour une régulation à caractère formatif. En fonction de la gravité de la situation ou de sa récurrence, l'Université peut refuser d'attribuer des stagiaires au/à la formateur-trice de terrain.

#### **5. Indemnités**

5.1 La participation au réseau est rémunérée par étudiant-e et par semaine, comme suit : CHF 100.– pour le stage « Observation et analyse de terrains éducatifs et scolaires » ; CHF 200.– pour les autres stages. Au besoin, des forfaits sont calculés pour la rémunération proportionnelle des enseignant-es complémentaires. Les indemnités sont versées une seule fois, avec le salaire du mois d'août de l'année scolaire concernée.

#### **6. Durée du contrat**

6.1 La participation au réseau prend effet à partir de l'acceptation du présent contrat par l'enseignant-e lors de la procédure d'inscription en ligne (formule sans signature) et à partir de la confirmation officielle envoyée par l'Université à la rentrée des classes (ou ultérieurement).

6.2 Le contrat est valide durant l'année scolaire en cours et peut être renouvelé par l'enseignant-e formateur-trice de terrain à travers une nouvelle inscription, l'année suivante. Durant l'année du contrat, l'enseignant-e fait partie du réseau même s'il/elle n'accueille aucun-e stagiaire. Le contrat peut être annulé moyennant la demande écrite de l'une des parties.

Genève, mai 2025

# règlement interne

## des stages de la FEP

**disponible exclusivement sur le site  
du bureau d'organisation des stages**

Le règlement interne des stages de la FEP (version approuvée du 19.06.2025) précise l'organisation générale du dispositif des stages, les attentes vis-à-vis des stagiaires et clarifie différents cas de figure de l'évaluation des stages.

**lien hypertexte**

<https://www.unige.ch/iufe/formations/primaire/stages/etudiants/#toc1>

OU

code QR





**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**INSTITUT UNIVERSITAIRE DE  
FORMATION POUR L'ENSEIGNEMENT**  
Formation en Enseignement Primaire

2025-2026

<https://www.unige.ch/iufe/formations/primaire>